



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI  
LE GOUVERNEUR**

**COMMUNIQUE AU PUBLIC**

La Banque de la République du Burundi porte à la connaissance du public que l'agrément de nouveaux bureaux de change a été suspendu depuis le mois d'août 2016 en attendant de mettre de l'ordre dans ce secteur.

A cet égard, elle invite ceux qui ont déposé leurs dossiers de demande d'agrément à passer aux guichets du Siège de la Banque à Bujumbura, pour récupérer les frais déjà versés, moyennant présentation du bordereau y relatif.

Fait à Bujumbura, le 12 juillet 2017

Jean CIZA

Gouverneur.-

